

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 14.08.2026

Visible par le public jusqu'au: 14.08.2029

Numéro de publication: BA-VS05-0000023366

Entité de publication

Canton du Valais - Commission cantonale des constructions, Kanton Wallis - Kantonale Baukommission, Rue des Creusets 5, 1951 Sion

Demande d'autorisation de construire - Modification de l'autorisation de construire 2022- 3098 raccordement à l'eau potable, Grône

Titre du projet de construction

Modification de l'autorisation de construire 2022-3098 raccordement à l'eau potable

Numéro pour consultation eConstruction

c85d9589

Requérant(e)

Yves Micheloud

Auteur(e) de plans

Yves Micheloud

Parcelle

Parcelle 5018, No Folio 28, Lieu-dit Les Mayens de Réchy, La Forêt des Chècs

Parcelle

Parcelle 5017, No Folio 28, Lieu-dit Les Mayens de Réchy, La Forêt des Chècs

Coordonnées

2'605'429 1'119'194

Propriétaire

Yves Micheloud

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Aire forestière

Dérogation(s)

24 ss LAT

Moyen de droit / Consultation

Le(s) dossier(s) est (sont) consultable(s) sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, veuillez-vous référer à la commune pour la consultation du

BO, et auprès de la CCC les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 (16h00 veille de fête). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la CCC, Rue des Creusets 5, CP 670, 1951 Sion soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La CCC vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Secrétariat cantonal des constructions et police des constructions
Rue des Creusets 5
1950 Sion

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 14.09.2026